

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime Avantage CST

États financiers audités et

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2020 et 2019

Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	19
Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études	20
Notes annexes	21
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	30
Droits au remboursement des frais de souscription	
– Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (Annexe II du Tableau complémentaire I)	38
– Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (Annexe III du Tableau complémentaire I)	39

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime Avantage CST (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études, auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001 de la Fiducie canadienne de bourses d'études. Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études, à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures et dans des titres de capitaux propres canadiens.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD ») et Gestion d'actifs CIBC Inc., conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Gestion de Placements TD inc. et par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BMO Gestion d'actifs inc. et BlackRock Asset Management Canada Limited gèrent les actions américaines et internationales du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers étrangers, y compris l'indice S&P US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de

l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif. Les actions canadiennes du Régime sont gérées par deux gestionnaires. Fiera Capital Corporation gère activement un portefeuille spécialisé comptant des sociétés canadiennes dont la gestion est jugée efficace et qui affichent d'excellentes perspectives à long terme. BMO Gestion d'actifs inc. gère un mandat axé sur les FNB passifs dans le but de reproduire le rendement de l'indice S&P/TSX composé plafonné.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement important ayant une incidence sur le niveau global de risque.

Résultats d'exploitation

Rendement du Régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 3,5 %, par rapport à 4,2 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire universel FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de 6,5 % et de -2,3 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 0,7 % tandis que les rendements de l'indice de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, correspondait à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice.

Retour sur l'économie

Après avoir été découvert en décembre 2019, le coronavirus SARS-CoV-2 (« COVID-19 ») a été officiellement déclaré comme une pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020 et a eu une incidence négative sur la santé de millions de personnes dans le monde, ainsi que sur la situation économique de nombreuses nations. Dans le but de ralentir la propagation du virus, les pays du monde entier ont fermé leurs frontières, en plus d'ordonner la fermeture d'entreprises et d'instaurer des périodes de quarantaine. Les marchés financiers ont ensuite réagi en enregistrant une chute considérable des cours des actions, ainsi qu'une volatilité accrue et un resserrement des liquidités. Les gouvernements ont également réagi en instaurant des mesures de relance budgétaires et monétaires sans précédent dans le but d'éviter la récession, de lutter contre la hausse rapide du chômage et d'assurer le bon fonctionnement des marchés des capitaux. Les marchés se sont grandement redressés en avril et au cours des mois qui ont suivi, mais le niveau de risque demeure élevé et dépend des efforts continus qui seront déployés à l'échelle mondiale pour contenir la propagation du virus.

Le PIB des États-Unis a augmenté de 33,1 % au troisième trimestre de 2020, l'économie ayant rebondi après avoir subi l'incidence de la COVID-19 au début de l'exercice. Cette amélioration a été attribuée aux mesures de stimulation économique adoptées par le Congrès et la Réserve fédérale, notamment une baisse du taux de financement à un jour, qui est passé de 2,5 % à 0,25 %, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'assouplissement quantitatif afin de stimuler la demande et de soutenir la liquidité du marché. Le taux de chômage, qui avait augmenté pour dépasser 14 % en avril, s'est amélioré pour passer sous la barre des 7 % en octobre. L'inflation aux États-Unis, mesurée par l'indice des prix à la consommation, est passée à 1,4 % en septembre, la Réserve fédérale signalant qu'une orientation de la politique plus accommodante consistera à permettre à l'inflation de dépasser le taux cible historique de 2 %.

Tout comme son équivalente américaine, la Banque du Canada a mis en œuvre une série de mesures de stimulation à grande échelle, notamment en abaissant le taux de financement à un jour à trois reprises en mars, pour le porter à 0,25 %, et en achetant des titres à revenu fixe sur le marché libre afin de soutenir la liquidité. Le taux de chômage canadien a atteint un sommet de 13,7 % en mai, avant de reculer pour se situer sous la barre des 9,0 % au 31 octobre. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, même si les prix du pétrole sont demeurés nettement inférieurs aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les niveaux d'inflation ont également diminué au cours de l'exercice, la baisse de l'activité économique et la chute des prix de l'énergie ayant fait baisser l'indice des prix à la consommation à moins de 0,5 % sur une base annualisée.

Le recul de certains rendements a donné lieu à des rendements positifs pour les titres à revenu fixe canadiens, en particulier celui de l'indice de référence obligataire universel FTSE Canada, qui a augmenté de 6,5 %. Les titres dont l'échéance est plus longue ont été favorisés par la hausse de 7,6 % enregistrée par l'indice obligataire FTSE Canada à long terme au cours de la même période. Les émissions d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe à plus court terme canadiens ont inscrit des gains de 6,3 % et de 3,4 %, respectivement, pour l'indice obligataire société FTSE et l'indice obligataire FTSE Canada à court terme.

Le rendement des actions a été extrêmement volatil au cours de l'exercice, fluctuant considérablement selon la région ou le secteur propre à chaque action. Malgré une baisse de plus de 7 % entre le début de l'exercice et le 31 mars 2020, les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) se sont redressées pour afficher un gain annuel de 10,7 % (en dollars canadiens). Le rendement positif des actions américaines est en grande partie attribuable à un groupe restreint d'actions des secteurs des technologies et des soins de santé. Le marché des actions canadiennes (représenté par l'indice composé plafonné S&P/TSX) a affiché un rendement négatif de 2,3 %, les secteurs de l'énergie et de l'immobilier ayant plombé le rendement de l'indice global pendant l'exercice. Les marchés des actions internationales des pays développés ont généré des rendements négatifs, comme en témoigne la chute de 4,6 % de l'indice MSCI EAFE, le nombre de cas de COVID-19 ayant bondi à travers l'Europe vers la fin de l'exercice. Même s'il s'est maintenu en territoire négatif au second semestre de l'exercice, l'indice MSCI Emerging Markets a augmenté de 9,2 % en 2020.

Changements dans la gestion du portefeuille

L'exercice 2020 a été marqué par deux changements dans la gestion du portefeuille. Le 9 juin 2020, le mandat axé sur les actions canadiennes qui avait été confié à Sionna Investment Managers a été résilié, et les actifs ont été réattribués à BMO Gestion d'actifs inc. Le 24 juillet 2020, le mandat axé sur les obligations de sociétés qui avait été confié à Gestion de Placements TD inc. a été résilié, et les actifs ont été réattribués à Fiera Capital Corporation.

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	2020	2019	2018	2017	2016
États de la situation financière					
Actif total	4 808 277 \$	4 638 128 \$	4 163 679 \$	3 992 371 \$	3 666 544 \$
Actif net	4 758 047 \$	4 623 160	4 124 698	3 971 985	3 614 998
Variation de l'actif net (%)	2,9 %	12,1 %	3,8 %	9,9 %	11,9 %
États du résultat global					
Revenu net de placement	186 140 \$	497 538 \$	37 299 \$	186 214 \$	203 366 \$
États des variations de l'actif net					
Paievements d'aide aux études	(51 144)\$	(35 840)\$	(25 291)\$	(19 397)\$	(17 359)\$
Subventions gouvernementales reçues, déduction faite des remboursements	80 949	86 243	87 355	86 320	86 466
Paievements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(51 696)	(43 420)	(29 972)	(17 328)	(15 106)
Autres					
Nombre total de parts	3 200 622	3 143 996	3 065 038	2 974 945	2 873 326
Variation du nombre total de parts (%)	1,8 %	2,6 %	3,0 %	3,5 %	4,0 %

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 26,1 millions de dollars (2019 – 23,8 millions de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paievements d'aide aux études (les « PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 0,5 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. C.S.T. Consultants inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,08 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,09 %), de la

valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2020, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 1,1 million de dollars (2019 – 1,2 million de dollars), et représentent 0,02 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,03 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

Aperçu du portefeuille du régime

Le total de l'actif du portefeuille du Régime se compose du capital et du revenu liés à toutes les conventions de régime d'épargne-études n'ayant pas encore atteint leur date d'échéance, ainsi que des actifs à partir desquels les bénéficiaires admissibles reçoivent des PAE.

L'actif se rapportant aux subventions gouvernementales et le revenu de placement connexe sont propres à chaque bénéficiaire, et sont investis collectivement avec des fonds d'autres régimes administrés par la Fondation. Tout paiement versé aux bénéficiaires provenant de l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales est traité comme un paiement distinct et n'est pas compris dans la valeur des PAE effectués.

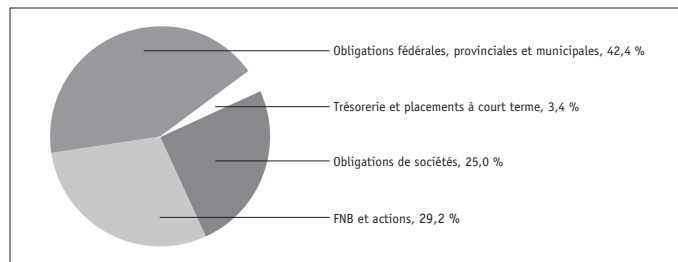
Les actifs liés au remboursement des frais de souscription et le revenu de placement connexe servent à payer les droits au remboursement des frais de souscription aux bénéficiaires admissibles. Ces actifs sont investis collectivement avec des fonds liés au remboursement des frais de souscription d'autres régimes

administrés par la Fondation. Les paiements versés aux bénéficiaires à partir d'actifs liés au remboursement des frais de souscription sont traités à titre de paiements distincts.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète uniquement le capital et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas la répartition de l'actif regroupé au sein de la subvention gouvernementale et du remboursement des frais de souscription attribuable à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2020



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principaux titres compris dans le total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

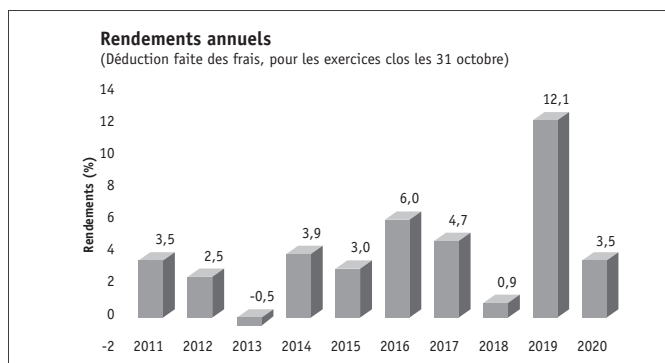
Émetteur		Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF		260 720	7,8 %
FINB BMO S&P 500		139 641	4,2 %
FINB BMO MSCI EAFE		132 986	4,0 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		126 436	3,8 %
Province de l'Ontario	2,60 % 2 juin 2027	80 546	2,4 %
Banque de Montréal		74 326	2,2 %
Province de l'Ontario	2,90 % 2 juin 2028	65 927	2,0 %
Province de l'Ontario	2,40 % 2 juin 2026	62 993	1,9 %
Province de l'Ontario	2,05 % 2 juin 2030	56 412	1,7 %
Province de l'Ontario	2,70 % 2 juin 2029	56 405	1,7 %
iShares Global Infrastructure Index ETF		49 056	1,5 %
iShares Global Real Estate Index ETF		47 789	1,5 %
Province de Québec	2,75 % 1 ^{er} septembre 2028	44 288	1,3 %
Province de l'Alberta	2,05 % 1 ^{er} juin 2030	38 441	1,2 %
Province de Québec	2,75 % 1 ^{er} septembre 2027	37 677	1,1 %
Province de Québec	1,90 % 1 ^{er} septembre 2030	35 491	1,1 %
FINB BMO MSCI marchés émergents		35 394	1,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		34 684	1,0 %
Province de Québec	2,50 % 1 ^{er} septembre 2026	33 382	1,0 %
Province de l'Ontario	6,50 % 8 mars 2029	32 556	1,0 %
Province de Québec	2,30 % 1 ^{er} septembre 2029	29 309	0,9 %
Province de l'Alberta	2,55 % 1 ^{er} juin 2027	27 633	0,8 %
Province de l'Alberta	2,20 % 1 ^{er} juin 2026	20 899	0,6 %
Province de Québec	5,75 % 1 ^{er} décembre 2036	18 937	0,6 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30 % 11 juillet 2022	17 237	0,5 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime			46,9 %

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des subventions gouvernementales et des droits au remboursement des frais de vente. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2019, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1^{er} octobre 2019, pour correspondre à 70 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada majoré de 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire universel FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de première qualité du Canada et comprend des obligations gouvernementales et de sociétés dont l'échéance est supérieure à un an. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total de l'actif du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2020.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	3,5	5,4	5,3	3,9
Rendement de l'indice de référence	4,2	5,9	5,8	4,6
Indice obligataire universel FTSE Canada	6,5	5,3	4,2	4,3
Indice S&P/TSX composé plafonné	(2,3)	2,2	6,1	5,2

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 0,7 % pour chaque période.


Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime Avantage CST (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études, auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001 de la Fiducie canadienne de bourses d'études, sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime Avantage CST (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études, auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001 de la Fiducie canadienne de bourses d'études, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2020 et 2019, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2020

États de la situation financière

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	115 766 \$	65 083 \$
Débiteurs pour les titres vendus	2 987	5 176
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	4 652 549	4 530 993
Produits à recevoir et autres débiteurs	24 915	24 726
Subventions gouvernementales à recevoir	12 060	12 150
	4 808 277	4 638 128
Passif		
Créditeurs pour les titres achetés	41 880	8 618
Créditeurs et charges à payer	8 350	6 350
	50 230	14 968
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	4 758 047	4 623 160
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	919 435	874 704
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	2 389 983	2 372 588
Subventions gouvernementales	903 435	871 073
Revenu tiré des subventions gouvernementales	366 094	334 717
Droits au remboursement des frais de souscription (note 8)	174 240	168 310
Fonds général (note 7)	7 647	6 350
Profits (pertes) latent(e)s	(3 502)	(5 297)
Fonds discrétionnaires		
Dons versés par la Fondation (note 7)	715	715
	4 758 047 \$	4 623 160 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêts	86 994 \$	87 582 \$
Profits réalisés à la vente de placements	47 146	274 596
Variation des profits latents	38 743	124 242
Dividendes	44 223	39 926
	217 106	526 346
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte <i>[note 3a]</i>	26 100	23 777
Frais de gestion de portefeuille	3 687	3 739
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	1 111	1 225
Honoraires du comité d'examen indépendant	68	67
	30 966	28 808
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	186 140 \$	497 538 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	4 623 160 \$	4 124 698 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	186 140	497 538
Transferts à des régimes internes et externes	(29 249)	(24 572)
	156 891	472 966
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	17 395	32 243
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	80 949	86 243
Décaissements		
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(51 144)	(35 840)
Subventions gouvernementales	(51 696)	(43 420)
Remboursement des frais de souscription	(14 710)	(11 813)
Remboursement de produits	(2 798)	(1 917)
Total des paiements aux bénéficiaires	(120 348)	(92 990)
Encaissements moins décaissements	(22 004)	25 496
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	134 887	498 462
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	4 758 047 \$	4 623 160 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	186 140 \$	497 538 \$
Décaissement net pour les transactions de placement	(216)	(41 480)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(47 146)	(274 596)
Variation des profits latents	(38 743)	(124 242)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(189)	1 489
Diminution (augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir	90	(162)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	2 000	(395)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	101 936	58 152
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(29 249)	(24 572)
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	80 949	86 243
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	17 395	32 243
Paievements aux bénéficiaires	(120 348)	(92 990)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(51 253)	924
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	50 683	59 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice		
Trésorerie	4 870	4 315
Équivalents de trésorerie	60 213	1 692
	65 083	6 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		
Trésorerie	6 553	4 870
Équivalents de trésorerie	109 213	60 213
	115 766 \$	65 083 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	-	1 \$
Produits d'intérêts reçus	86 804	89 072

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 6,7 %						Fédérales – 6,7 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	2 437	2 471	2 433	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	4 880	5 097	4 870
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	2 425	2 450	2 413	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	6 334	6 577	6 593
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2022	3 800	3 924	3 968	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	3 525	3 831	3 841
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	10 508	10 754	10 546	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	5 846	5 874	5 887
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 790	7 084	6 920	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	442	469	463
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	4 315	4 535	4 398	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	445	461	426
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	3 614	3 812	3 822	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	3 190	3 540	3 293
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,15	15 sept. 2023	4 000	4 311	4 334	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	1 533	1 747	1 751
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	2 694	2 869	2 697	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2029	3 250	4 647	4 501
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	1 616	1 754	1 714	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	6 589	6 946	7 008
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	6 370	6 689	6 364	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	700	1 114	1 076
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	4 000	4 337	4 093	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	2 545	4 136	3 705
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	2 257	2 291	2 276	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	2 425	3 736	3 465
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	5 400	5 748	5 743	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	1 791	2 697	2 413
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	1 426	1 521	1 408	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	4 097	5 577	5 490
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	8 380	9 210	9 058	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	4 114	4 905	5 066
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	527	582	526	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	1 618	2 443	1 869
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	1 174	1 322	1 162	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	250	315	293
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	1 642	1 862	1 641	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	4 249	5 785	4 685
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	2 184	2 388	2 235	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	300	434	378
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 919	2 041	2 007	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	3 250	4 230	3 742
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	325	458	409	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	400	552	496
Gouvernement du Canada	-	12 nov. 2020	395	395	395					224 362	217 944
Gouvernement du Canada	-	23 déc. 2020	1 850	1 849	1 849	Provinciales – 34,3 %					
Gouvernement du Canada	-	7 janv. 2021	6 150	6 148	6 148	Province de l'Alberta	-	1 ^{er} juin 2022	881	836	836
Gouvernement du Canada	-	21 janv. 2021	14 850	14 846	14 846	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	9 700	10 365	9 942
Gouvernement du Canada	-	4 févr. 2021	125	125	125	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	19 605	20 899	19 984
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 037	1 041	1 001	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	25 411	27 633	26 756
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2022	4 551	4 638	4 655	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	14 611	16 350	15 474
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	1 158	1 204	1 212	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	7 450	8 341	7 766
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2022	4 985	4 986	4 981	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	36 900	38 441	38 334
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	3 685	3 737	3 565	Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	520	613	551
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	3 600	3 599	3 599	Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 850	2 281	1 976
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	2 855	2 954	2 879	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	3 791	4 489	3 819
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	2 932	3 028	2 958	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	1 615	1 879	1 643
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	8 098	8 490	8 518	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	2 232	2 504	2 183
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	1 954	2 080	2 067	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	4 471	5 092	4 735
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	3 575	3 565	3 568	Province de la Colombie-Britannique	-	9 juin 2022	3 000	2 979	2 978
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	3 850	4 151	4 100	Province de la Colombie-Britannique	-	19 août 2022	1 590	1 581	1 576
						Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	10 116	10 923	10 373
						Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	13 812	15 205	14 470
						Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	7 651	8 721	8 236
						Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	11 110	15 145	14 770
						Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	9 151	9 872	9 790
						Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	6 850	10 173	9 256

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,3 % (suite)						Provinciales – 34,3 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	5,40	18 juin 2035	890	1 312	1 146	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	123	140	120
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	750	1 056	980	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	277	316	311
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 650	2 452	2 151	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	17 avril 2022	1 160	1 100	1 100
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	530	740	602	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	12 257	13 442	12 533
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	1 400	1 689	1 419	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	4 531	4 960	4 708
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	1 754	2 007	1 741	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	5 381	5 891	5 618
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	1 340	1 591	1 545	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	1 660	1 655	1 656
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	2 800	3 009	2 885	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	5,60	17 oct. 2033	100	138	130
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	3 000	3 505	3 344	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	100	131	117
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	13 419	14 594	13 926	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,30	17 oct. 2046	675	735	636
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	5 518	6 054	5 714	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	2 466	2 889	2 570
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	8 305	9 378	8 797	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	1 307	1 267	1 291
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	3 923	4 372	4 100	Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} juin 2021	1 745	1 708	1 708
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	500	578	472	Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} déc. 2021	677	674	675
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	673	708	703	Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} juin 2022	526	522	522
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	625	907	825	Province de la Nouvelle-Écosse	–	2 juin 2022	525	522	498
Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	250	377	339	Province de la Nouvelle-Écosse	–	1 ^{er} juin 2023	215	200	200
Province du Manitoba	4,60	5 mars 2038	300	410	348	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	3 296	3 512	3 254
Province du Manitoba	4,65	5 mars 2040	250	349	281	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	5 088	5 340	5 208
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	3 625	4 752	4 111	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	3 464	5 051	4 488
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	425	505	378	Province de la Nouvelle-Écosse	4,50	1 ^{er} juin 2037	450	607	526
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	1 600	2 125	1 831	Province de la Nouvelle-Écosse	4,70	1 ^{er} juin 2041	250	354	302
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	651	718	593	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 980	4 101	3 284
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	221	270	226	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	250	304	254
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	622	741	714	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	501	598	579
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	117	111	116	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	1 400	1 855	1 397
Province du Manitoba	3,15	5 sept. 2052	750	893	699	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	13 484	14 094	14 026
Province du Nouveau-Brunswick	–	12 nov. 2020	4 075	4 068	4 068	Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	7 500	10 333	10 312
Province du Nouveau-Brunswick	–	3 juin 2021	435	421	421	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	58 221	62 993	60 048
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	4 404	4 804	4 546	Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	900	949	898
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	3 472	3 749	3 556	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	73 218	80 546	77 275
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	4 116	4 676	4 459	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	6 084	6 084	6 100
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	2 000	2 659	2 562	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	58 509	65 927	62 695
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	250	357	323						
Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	2 550	3 410	2 990						
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	400	559	482						
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	400	565	485						
Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	2 500	3 022	2 518						
Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	500	631	525						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,3 % (suite)						Provinciales – 34,3 % (suite)					
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	23 075	32 556	32 113	Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	8 596	12 704	11 976
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	50 547	56 405	53 998	Province de la Saskatchewan	5,60	5 sept. 2035	600	883	806
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	53 240	56 412	56 668	Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	325	459	401
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	2 534	2 514	2 532	Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	500	648	547
Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	3 125	4 575	4 345	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 986	3 235	2 654
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	7 805	11 499	10 390	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	557	668	572
Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	275	410	372	Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	791	925	874
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	2 530	3 540	3 201	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	542	630	516
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	4 750	6 689	5 909				1 139 617	1 085 050	
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	2 106	3 027	2 848	Municipales – 1,4 %					
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	2 900	3 620	3 071	Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	163	179	165
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	5 600	6 989	5 898	Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	456	500	457
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	6 902	7 924	6 928	Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} déc. 2032	750	948	824
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	3 466	3 933	3 560	Ville de Montréal	4,10	1 ^{er} déc. 2034	902	1 132	967
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	6 961	8 064	7 213	Ville de Montréal	3,15	1 ^{er} déc. 2036	1 900	2 164	1 889
Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	4 697	5 228	5 191	Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	2 400	2 855	2 623
Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	1 019	966	1 012	Ville de Montréal	6,00	1 ^{er} juin 2043	875	1 423	1 252
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	223	237	223	Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	1 000	1 383	1 180
Province de Québec	–	21 mars 2021	2 000	1 990	1 990	Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	1 972	2 238	1 856
Province de Québec	–	30 mars 2021	1 950	1 902	1 902	Ville de Toronto	–	1 ^{er} juin 2021	702	699	697
Province de Québec	–	21 sept. 2021	1 975	1 901	1 901	Ville de Toronto	–	1 ^{er} juin 2022	702	690	690
Province de Québec	–	30 sept. 2021	1 137	1 126	1 126	Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	464	501	464
Province de Québec	–	21 mars 2022	1 155	1 100	1 100	Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	600	670	555
Province de Québec	–	21 sept. 2022	367	345	345	Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	4 021	4 776	4 009
Province de Québec	–	30 mars 2023	215	200	200	Ville de Toronto	5,20	1 ^{er} juin 2040	2 650	3 882	3 465
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	2 000	2 188	2 106	Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	1 150	1 596	1 359
Province de Québec	8,50	1 ^{er} avril 2026	4 700	6 578	7 070	Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	450	562	465
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	30 572	33 382	31 977	Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	450	587	493
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	33 804	37 677	35 840	Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	227	262	226
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	39 507	44 288	41 762	Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	1 400	1 594	1 400
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	26 951	29 309	28 008	Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	2 299	2 968	2 465
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	11 650	16 251	15 633	Ville de Winnipeg	4,10	1 ^{er} juin 2045	86	111	99
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	33 838	35 491	35 873	Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	900	1 255	1 024
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	3 300	4 932	4 706	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	1 450	1 572	1 453
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	4 200	5 922	5 292	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	160	172	159
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	12 275	18 937	17 040	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	1 200	1 734	1 515
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	6 000	8 793	8 140	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	2 400	3 010	2 629
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	3 200	4 819	4 111	Municipalité régionale de Halton	4,05	11 oct. 2041	1 400	1 799	1 569
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	1 500	2 085	1 757	Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	2 562	2 781	2 498
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	6 500	8 207	7 226	Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	159	172	163
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	3 451	4 429	3 872	Municipalité régionale de York	4,00	31 mai 2032	600	742	658
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	2 299	2 806	2 836						
Province de la Saskatchewan	–	28 janv. 2021	2 250	2 248	2 248						
Province de la Saskatchewan	–	4 févr. 2022	3 001	2 981	2 984						
Province de la Saskatchewan	–	30 mai 2022	1 355	1 344	1 345						
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	4 850	5 274	5 049						
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	4 161	4 576	4 299						
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	4 550	5 173	4 885						
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	1 163	1 239	1 201						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 25,0 % (suite)						De sociétés – 25,0 % (suite)					
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	2 128	2 213	2 199	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	625	644	622
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	1 032	1 249	1 212	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	200	204	200
Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	1 690	1 783	1 787	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	310	319	310
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	1 175	1 175	1 205	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	944	1 004	1 020
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	1 148	1 149	1 148	Glacier Credit Card Trust	2,05	20 sept. 2022	3 000	3 065	3 067
CU Inc.	4,80	22 nov. 2021	1 009	1 053	1 054	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	1 240	1 241	1 240
CU Inc.	5,56	26 mai 2028	1 670	2 135	2 090	Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	2 963	3 030	3 027
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	964	1 226	1 195	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	830	886	830
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	9 454	12 380	12 229	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	1,54	3 mai 2028	1 100	1 097	1 099
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	1 755	1 791	1 767	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	1 127	1 212	1 220
Daimler Canada Finance Inc.	2,30	23 nov. 2020	1 500	1 475	1 475	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	1 175	1 671	1 720
Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	430	442	429	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	253	365	377
Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	3 493	3 615	3 495	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	703	991	1 017
Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	2 600	2 734	2 627	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	2 152	2 112	2 149
Dollarama Inc.	2,34	22 juill. 2021	4 000	4 035	4 035	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	1 790	2 234	2 367
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	394	394	394	Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	1 250	1 296	1 250
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	3 441	4 127	4 089	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	3 243	4 535	4 288
Enbridge Gas Inc.	3,01	9 août 2049	90	93	90	Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	1 749	1 704	1 739
Enbridge Inc.	4,85	22 févr. 2022	2 000	2 100	2 101	H&R REIT	2,92	6 mai 2022	480	483	484
Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	6 568	6 854	6 807	H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	296	300	301
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	4 628	4 786	4 702	HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	2 260	2 287	2 303
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	1 230	1 288	1 229	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	2 064	2 124	2 159
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	520	640	658	Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	2 065	2 107	2 249
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	4 285	4 688	4 931	Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	370	371	370
Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	1 376	1 363	1 383	Honda Canada Finance Inc.	1,82	7 déc. 2021	3 000	3 037	3 038
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	3 914	4 165	4 218	Honda Canada Finance Inc.	2,27	15 juill. 2022	500	499	499
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	2 720	3 062	3 128	Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	4 190	4 440	4 341
Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	3 684	3 938	4 065	Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	1 330	1 323	1 330
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	1 257	1 397	1 409	Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	270	358	363
Epcor Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	615	624	615	Banque HSBC Canada	2,45	29 janv. 2021	1 600	1 608	1 608
Epcor Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	3 441	3 902	3 882	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	7 194	7 362	7 256
Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	1 760	2 135	2 211	Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	15 313	15 884	15 249
Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	3 169	3 365	3 295	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	450	479	480
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	2 152	2 259	2 152	Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	1 700	1 721	1 767
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	2 065	2 128	2 076	Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	1 295	1 241	1 258
Ford Credit Canada Limited	0,89	15 avril 2023	637	636	637	Hydro One Inc.	–	5 nov. 2020	2 325	2 323	2 323
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	1 082	1 082	1 082	Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	416	416	416
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	1 039	1 037	1 039	Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	185	195	190
FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	2 974	3 955	3 997	Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	4 750	6 625	7 081
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	5 125	7 026	6 915	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	2 953	4 399	4 494
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	689	951	964	Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	2 064	2 779	2 745
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	1 377	1 981	1 970	Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	560	907	878
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	1 196	1 441	1 444	Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	2 889	3 351	3 169

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 25,0 % (suite)						De sociétés – 25,0 % (suite)					
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	1 980	2 303	2 180	Société Financière					
Hydro-Québec	–	15 avril 2021	2 000	1 949	1 949	Manuvie	2,08	26 mai 2022	3 000	3 048	3 048
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 750	2 535	2 563	Société Financière					
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	1 000	1 589	1 457	Manuvie	3,32	9 mai 2028	4 647	4 882	4 654
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	650	1 059	933	Société Financière					
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	500	803	662	Manuvie	2,24	12 mai 2030	4 189	4 305	4 188
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	3 652	5 253	4 883	Société Financière					
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	920	946	921	Manuvie	2,82	13 mai 2035	2 000	2 077	2 039
Société financière						Société Financière					
IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	1 376	1 621	1 579	Manuvie	5,06	15 déc. 2041	1 250	1 507	1 583
Intact Corporation						MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	414	418	414
financière	4,70	18 août 2021	2 000	2 063	2 095	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	1 777	2 036	2 213
Intact Corporation						Metropolitan Life					
financière	2,85	7 juin 2027	1 192	1 277	1 193	Insurance Company	1,01	27 sept. 2022	3 900	3 922	3 783
Inter Pipeline Ltd.	3,78	30 mai 2022	500	518	517	Metropolitan Life					
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	3 441	3 523	3 420	Insurance Company	3,39	9 avril 2030	3 156	3 506	3 301
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	3 440	3 606	3 598	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	1 133	1 141	1 203
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	688	699	760	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 257	1 311	1 257
Groupe Investors Inc.	–	9 nov. 2020	1 043	1 043	1 019	Banque Nationale					
Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2021	350	338	338	du Canada	2,11	18 mars 2022	1 000	1 003	1 003
Groupe Investors Inc.	–	9 nov. 2021	1 043	992	992	Banque Nationale					
Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2022	930	872	872	du Canada	2,98	4 mars 2024	1 250	1 330	1 287
Groupe Investors Inc.	–	9 nov. 2022	1 043	964	964	Banque Nationale					
John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	701	721	722	du Canada	1,57	18 août 2026	2 190	2 212	2 190
John Deere Financial Inc.	2,05	13 mai 2022	1 000	996	996	Banque Nationale					
John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	1 070	1 064	1 070	du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	6 285	6 545	6 320
Banque Laurentienne						NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	1 210	1 390	1 436
du Canada	2,75	22 avril 2021	1 000	1 009	1 005	North West Redwater					
Banque Laurentienne						Partnership	2,10	23 févr. 2022	4 841	4 906	4 917
du Canada	3,00	12 sept. 2022	1 126	1 160	1 158	North West Redwater					
Banque Laurentienne						Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	450	473	471
du Canada	2,55	20 juin 2022	140	143	143	North West Redwater					
Banque Laurentienne						Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	10 253	11 785	11 430
du Canada	3,45	27 juin 2023	697	730	733	North West Redwater					
Liberty Utilities						Partnership	4,35	10 janv. 2039	3 267	3 657	3 822
Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	3 865	3 817	3 872	North West Redwater					
Les Compagnies Loblaw						Partnership	3,70	23 févr. 2043	2 278	2 350	2 290
limitée	4,86	12 sept. 2023	3 102	3 412	3 387	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	210	291	307
Les Compagnies Loblaw						Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	1 033	1 204	1 141
limitée	3,92	10 juin 2024	3 252	3 559	3 480	Société financière de					
Les Compagnies Loblaw						l'industrie de l'électricité					
limitée	4,49	11 déc. 2028	800	955	970	de l'Ontario	–	11 avril 2022	889	877	877
Les Compagnies Loblaw						Pembina Pipeline					
limitée	6,50	22 janv. 2029	3 238	4 274	4 123	Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	1 610	1 660	1 642
Les Compagnies Loblaw						Pembina Pipeline					
limitée	6,54	17 févr. 2033	1 014	1 356	1 417	Corporation	3,71	11 août 2026	1 290	1 399	1 379
Les Compagnies Loblaw						Pembina Pipeline					
limitée	6,15	29 janv. 2035	1 184	1 581	1 650	Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	3 850	4 031	3 862
Les Compagnies Loblaw						Pembina Pipeline					
limitée	5,90	18 janv. 2036	2 126	2 773	2 757	Corporation	4,74	21 janv. 2047	1 432	1 528	1 701
La Compagnie						Pembina Pipeline					
d'Assurance-Vie						Corporation	4,67	28 mai 2050	1 876	1 990	1 879
Manufacturers	2,39	5 janv. 2026	4 630	4 644	4 656	Penske Truck Leasing					
La Compagnie						Canada	2,85	7 déc. 2022	2 000	2 066	2 070
d'Assurance-Vie						Power Corporation du					
Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	6 096	6 355	6 305	Canada	8,57	22 avril 2039	2 442	4 135	4 040
Banque Manuvie						Real Estate Asset Liquidity					
du Canada	1,50	25 juin 2025	2 270	2 306	2 270	Trust	2,38	12 déc. 2028	560	549	544

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 25,0 % (suite)						De sociétés – 25,0 % (suite)					
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	520	521	520	Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	5 575	6 211	5 869
Reliance L.P.	2,68	1 ^{er} déc. 2027	478	489	478	Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	2 396	2 624	2 446
Fonds de placement immobilier RioCan	2,19	9 avril 2021	1 000	999	999	Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	1 889	2 105	2 307
Fonds de placement immobilier RioCan	3,73	18 avril 2023	200	209	208	Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	4 112	4 824	4 775
Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	2 570	2 652	2 622	Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	2 380	2 498	2 599
Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	960	995	982	Teranet Holdings L.P.	4,81	16 déc. 2020	429	431	441
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	1 475	1 446	1 477	Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	5 202	5 377	5 202
Rogers Communications Inc.	4,00	6 juin 2022	1 416	1 488	1 489	La Banque Toronto-Dominion	0,82	28 juin 2023	223	225	220
Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	1 172	1 276	1 281	La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	10 360	10 694	10 011
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	498	553	496	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	6 626	7 039	6 626
Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	1 313	1 432	1 366	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	2 240	2 319	2 240
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	840	1 202	1 269	La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	3 149	3 355	3 103
Banque Royale du Canada	–	18 nov. 2020	1 100	1 099	1 099	La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	4 134	4 411	4 134
Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	260	275	260	La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	5 765	6 720	6 257
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	7 816	8 244	7 680	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	4 353	4 691	4 303
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	15 430	16 152	15 508	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	2 527	2 884	2 827
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	4 470	4 712	4 521	Toyota Crédit Canada Inc.	2,35	18 juill. 2022	3 000	3 082	3 084
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	3 065	3 129	3 065	Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	1 993	2 083	1 992
Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 160	1 252	1 176	TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	4 998	5 307	5 280
Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	570	591	569	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	7 917	8 733	8 039
SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,76	23 juin 2021	1 500	1 513	1 510	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	1 751	1 896	1 868
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	1 387	1 459	1 433	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	1 030	1 086	1 038
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	3 412	3 529	3 512	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	12 964	14 129	14 349
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	1 011	1 048	1 071	TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	2 065	2 012	2 012
SNC-Lavalin Innisfree	6,63	30 juin 2044	166	236	241	Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	4 184	5 671	5 575
McGill Finance Inc.	4,70	8 août 2023	1 000	1 089	1 089	Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	2 947	3 627	3 539
Sobeys Inc.	4,70	8 août 2023	1 000	1 089	1 089	Vancouver International Airport	1,76	20 sept. 2030	473	470	473
South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	1 500	1 726	1 498	Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	1 007	975	1 007
Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	218	218	218	Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	2 510	2 544	2 542
La Financière Sun Life inc.	3,10	19 févr. 2026	3 000	3 022	3 031	Veresen Inc.	3,43	10 nov. 2021	1 500	1 533	1 537
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	1 455	1 431	1 454	Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	4 187	4 345	4 179
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	200	256	257	VW Credit Canada Inc.	2,90	29 mars 2021	1 000	1 006	1 006
Suncor Énergie Inc.	3,10	26 nov. 2021	4 430	4 519	4 526	VW Credit Canada Inc.	2,65	27 juin 2022	1 000	1 027	1 028
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	700	808	698	VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	6 155	6 481	6 354
Financière Sun Life inc.	4,57	23 août 2021	2 000	2 063	2 072	VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	2 720	2 856	2 773
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	3 707	3 895	3 758	VW Credit Canada Inc.	1,20	25 sept. 2023	500	500	500
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	250	266	252	VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	1 090	1 084	1 088
Telus Corporation	3,35	15 mars 2023	6 195	6 506	6 389	Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	4 075	4 310	4 179
Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	3 032	3 221	3 074	Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	5 521	5 734	5 521
Telus Corporation	2,35	27 janv. 2028	440	454	439	Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	10 570	11 201	10 786
						Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	5 727	5 915	5 671

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des parts, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime Avantage CST par année d'admissibilité.

Année d'admissibilité	N ^{bre} de parts à l'ouverture	Rentrées de parts ¹	Sorties de parts ²	N ^{bre} de parts à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé ³
2019 et avant 2019	356 736	3 152	43 813	316 075	60 318 \$	117 186 \$
2020	178 716	2 045	10 768	169 993	89 241	90 236
2021	185 424	808	2 696	183 536	230 882	100 433
2022	192 191	847	1 713	191 325	281 123	112 468
2023	188 674	638	1 919	187 393	263 693	99 385
2024	193 346	995	1 950	192 391	246 959	88 394
2025	184 687	1 190	2 288	183 589	220 838	74 039
2026	178 324	1 561	2 551	177 334	192 313	59 367
2027	169 749	1 764	3 317	168 196	168 653	48 625
2028	163 010	1 865	3 674	161 201	142 560	37 661
2029	156 955	2 812	4 767	155 000	122 353	29 062
2030	157 631	3 320	4 986	155 965	106 544	22 798
2031	143 161	3 332	4 921	141 572	84 568	16 183
2032	139 590	3 950	5 896	137 644	64 354	10 687
2033	117 244	5 169	5 822	116 591	49 318	6 841
2034 et après	438 558	152 328	28 069	562 817	66 266	6 070
TOTAL	3 143 996	185 776	129 150	3 200 622	2 389 983 \$	919 435 \$

1. Les rentrées de parts comprennent les nouvelles parts, les parts supplémentaires et les parts transférées au Régime.

2. Les sorties de parts comprennent les parts résiliées, les parts transférées du Régime et les parts de paiements d'aide aux études.

3. Le revenu cumulé représente à la fois le revenu attribué aux comptes des souscripteurs et le revenu détenu pour le versement futur de paiements d'aide aux études.

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	31 oct. 2020	31 oct. 2019
Paiements des souscripteurs ¹	274 872 \$	280 334 \$
Principaux transferts interrégimes	(44 471)	(44 382)
Frais de tenue de compte	(3 233)	(3 024)
Remboursement du capital	(209 773)	(200 685)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	17 395	32 243
Solde, au début de l'exercice	2 372 588	2 340 345
Solde, à la fin de l'exercice	2 389 983 \$	2 372 588 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 32 461 \$ (2019 – 34 350 \$).

Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Les tableaux suivants présentent le montant total en dollars des paiements par exercice, ainsi que le nombre de parts admissibles payées et le montant des paiements d'aide aux études par année d'admissibilité.

Paiements d'aide aux études	2020	2019	Paiements d'aide aux études	2020	2019
Paiements pour l'année considérée	37 081 \$	25 705 \$	Non discrétionnaires	51 144 \$	35 840 \$
Paiements différés	13 531	9 727			
Paiements anticipés	532	408			
	51 144 \$	35 840 \$			

	Nombre de parts de paiements d'aide aux études				Montant des paiements d'aide aux études par part			
	Année d'admissibilité				Année d'admissibilité			
	2020	2019	2018	2017	2020	2019	2018	2017
Premier	73 466,3	139 970,5	59 517,7	35 754,5	177 \$	141 \$	133 \$	121 \$
Deuxième	71 075,6	64 719,6	34 097,9		196	145	144	
Troisième		39 243,2	38 464,2			161	146	
Quatrième			23 201,8				165	

Notes annexes

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001 de la Fiducie canadienne de bourses d'études, est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} mai 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements

versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 décembre 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs financiers et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits (pertes) latent(e)s dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements dans les états du résultat global.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements dans les états du résultat global.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Placements, au coût amorti	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

- i) Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.
- ii) Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- iii) Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 8 sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Change (suite)

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 8b).

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 26 100 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2019 – 23 777 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2019 s'élevaient à 497 \$ (2019 – 399 \$).

Les frais de souscription sont versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le

Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements des droits au RFS à la date de leur échéance. Le solde des frais de souscription perçus est versé à C.C.S.T. à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 32 360 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne (2019 – 34 350 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à 575 \$ (2019 – 473 \$).

Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 8).

b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de 6 445 \$ (2019 – 3 900 \$) au Fonds de RFS [se reporter à la note 8b)].

c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le Régime a comptabilisé une charge de 68 \$ (2019 – 67 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à néant (2019 – néant).

d) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 700 \$ (2019 – 533 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 206 \$ à recevoir de C.C.S.T. au 31 octobre 2020 (2019 – 4 \$) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I, II et III de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 4. Avoirs investis (suite)

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime Avantage CST et du Régime d'épargne collectif sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe II du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés du 2 octobre 2007 ou d'une date ultérieure, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe III du Tableau complémentaire I).

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans la politique nationale n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'actif investi dans le Fonds de RFS.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque du marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du

Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	5 %	3 %
De 1 an à 3 ans	7 %	6 %
De 3 à 5 ans	6 %	8 %
Plus de 5 ans	51 %	47 %
Total des titres de créance	69 %	64 %

Au 31 octobre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 4 768 315 \$ (2019 – 4 596 076 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 213 120 \$ (2019 – 225 400 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 247 410 \$ (2019 – 194 470 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime et le portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, ainsi que le Fonds de RFS, qui représentent 31 % (2019 – 36 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2020. Le risque lié à la composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 31 octobre 2020, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque du marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 14 850 \$ (2019 – 16 340 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	Le 31 octobre 2020		Le 31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	7 %	314 668 \$	6 %	289 859 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	34 %	1 635 631	26 %	1 206 448
A/A(élevée)/A(faible)	15 %	727 108	26 %	1 208 712
BBB	9 %	410 074	5 %	210 964
R-1	4 %	181 016	1 %	30 786
Non noté à court terme	0 %	16 787	0 %	15 427
Total des titres de créance	69 %	3 285 284 \$	64 %	2 962 196 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs

financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 29 % (2019 – 25 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 13 500 \$ (2019 – 11 430 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Fonds général et dons versés par la Fondation

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- i) des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- ii) des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- iii) du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions;
- iv) des paiements de capital et de revenu non réclamés.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Les dons versés par la Fondation représentent un fonds commun discrétionnaire qui est partagé entre les Régimes. Ces fonds sont utilisés pour compléter les PAE lorsque le solde du Fonds général est épuisé. Le montant est réparti annuellement entre les Régimes, en fonction des paiements prévus pour chaque Régime.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Fonds général et dons versés par la Fondation (suite)

Les encaissements et décaissements du Fonds général qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
Encaissements		
Revenu de placement net	2 920 \$	7 845 \$
Décaissements		
Païements d'aide aux études	(1 623)	(1 495)
(Insuffisance) excédent des encaissements sur les décaissements	1 297	6 350
Solde, au début de l'exercice	6 350	-
Solde, à la fin de l'exercice	7 647 \$	6 350 \$

Les encaissements et les décaissements au titre des dons versés par la Fondation qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
Encaissements		
Contributions reçues de la Fondation	- \$	- \$
Décaissements		
Païements d'aide aux études	-	(2)
(Insuffisance) excédent des encaissements sur les décaissements	-	(2)
Solde, au début de l'exercice	715	717
Solde, à la fin de l'exercice	715 \$	715 \$

Note 8. Remboursement des frais de souscription

a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires admissibles (les « droits au RFS ») en quatre paiements durant la période de versement des paiements d'aide aux études. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 était de 14 710 \$ (2019 – 11 813 \$).

Au 31 octobre 2020, le montant des droits au RFS de 174 240 \$ (2019 – 168 310 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 175 243 \$ (2019 – 168 802 \$), compte tenu des fonds devant être transférés aux placements directs du Régime de 1 166 \$ (2019 – 657 \$) pour les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant l'exercice, majorés des intérêts courus de 163 \$ (2019 – 165 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 31 octobre 2020, compte tenu de ce qui précède, se chiffrait à 171 738 \$ (2019 – 163 048 \$). Le Fonds de RFS comprend des

placements à la juste valeur de 171 204 \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 537 \$, qui sont présentés dans les états de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

i) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

Le Régime verse des droits au RFS aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui correspondent à 100 % des frais de souscription payés à l'égard de ces conventions.

Au 31 octobre 2020, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 91 489 \$ et à 89 689 \$ respectivement (2019 – 91 557 \$ et à 88 666 \$, respectivement).

ii) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

Le montant des droits au RFS pour ces conventions est égal à un remboursement de 50 % des frais de souscription payés, plus un montant potentiel additionnel qui ne doit pas excéder le montant du surplus disponible (le cas échéant) dans le Fonds de RFS. Tout surplus dans le Fonds de RFS sera calculé par la Fondation comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur des actifs dans le Fonds de RFS sur l'évaluation des obligations de remboursement des frais de souscription calculée sur une base de 50 % des frais de souscription.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 2 140 \$ (2019 – 2 121 \$) a été déposé dans le Fonds de RFS à même les cotisations des souscripteurs, ce qui est équivalent à la valeur actualisée estimative des montants des droits au RFS prévus futurs de 100 \$ la part pour toutes les parts vendues au cours de la période. Le taux d'actualisation au 31 octobre 2018 de 5,7 % (31 décembre 2016 – 6,5 %) utilisé pour déterminer la valeur actualisée estimative était fondé sur les taux de rendement à long terme attendus pour le Fonds de RFS.

Au 31 octobre 2020, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 83 754 \$ et à 82 052 \$ respectivement (2019 – 77 225 \$ et à 74 874 \$, respectivement).

iii) Transferts vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel

Depuis le 20 janvier 2020, si la convention d'un souscripteur est transférée vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est établi à 456 \$.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)

a) Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

iii) Transferts vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel (suite)

Au 31 octobre 2020, le montant à payer à l'égard des frais de souscription s'établissait à 306 \$ pour le Régime d'épargne familial et à 4 \$ pour le Régime d'épargne individuel.

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est préparée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui est fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation. Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actuelle des droits au RFS.

A) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2020	2019
Valeur actualisée des droits au RFS	144 813 \$	150 227 \$
Juste valeur du Fonds de RFS [note 8a), i)]	89 689	88 666
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	55 124 \$	61 561 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2020, était de 5,1 % (2019 – 5,4 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 5 519 \$ ou de 5 137 \$, respectivement (2019 – 6 153 \$ ou 5 751 \$, respectivement).

B) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2020	2019
Valeur actualisée des droits au RFS	85 890 \$	79 564 \$
Juste valeur du Fonds de RFS [note 8a), ii)]	82 052	74 874
Partie sous-capitalisée des droits au RFS	3 838 \$	4 690 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2020, était de 5,6 % (2019 – 5,7 %). Une diminution ou augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actuelle des droits au RFS de 8 976 \$ ou de 7 871 \$, respectivement (2019 – 8 606 \$ ou 7 553 \$, respectivement).

C) Conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel

Au 31 octobre 2020, aucun montant au titre des droits au RFS n'avait été prévu. La valeur actuelle des droits au RFS s'établissait à 2 184 \$ au 31 octobre 2020, tandis que la partie sous-capitalisée des droits au RFS s'établissait à 2 184 \$.

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2020, était de 5,25 %. Une diminution ou augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmentera ou diminuera la valeur actuelle des droits au RFS de 134 \$ ou de 119 \$, respectivement.

ii) Évaluation actuarielle

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2018. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de la meilleure estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription (suite)

ii) Évaluation actuarielle (suite)

d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 5,3 %, ce qui a résulté en une obligation non capitalisée de 55 850 \$ pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date antérieure au 2 octobre 2007. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date ultérieure au 2 octobre 2007 était de 5,7 %, ce qui a résulté en un montant sous-capitalisé de 5 896 \$. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis. Des exigences de capitalisation ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2021 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2020.

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2020

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
				Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Instruments financiers classés à la juste valeur	par le biais du résultat net	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti		
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹⁾	- \$	109 213 \$	109 213 \$	109 213 \$	109 213 \$
Placements	4 538 992	113 560	114 369	4 652 552	4 653 361
Autres actifs ²⁾	-	39 962	39 962	39 962	39 962
Passifs financiers					
Autres passifs ³⁾	- \$	50 230 \$	50 230 \$	50 230 \$	50 230 \$

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2019

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
				Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Instruments financiers classés à la juste valeur	par le biais du résultat net	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti		
Actifs financiers					
Équivalents de trésorerie ¹⁾	- \$	60 213 \$	60 213 \$	60 213 \$	60 213 \$
Placements	4 413 014	117 979	117 941	4 530 993	4 530 955
Autres actifs ²⁾	-	42 052	42 052	42 052	42 052
Passifs financiers					
Autres passifs ³⁾	- \$	14 968 \$	14 968 \$	14 968 \$	14 968 \$

1. La trésorerie et les soldes bancaires de 6 553 \$ (2019 – 4 870 \$) ont été exclus.

2. Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.

3. Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir (suite)

iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	3 055 958 \$	- \$	3 055 958 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 483 034	-	-	1 483 034
Total des placements, à la juste valeur	1 483 034 \$	3 055 958 \$	- \$	4 538 992 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	2 780 834 \$	- \$	2 780 834 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 632 180	-	-	1 632 180
Total des placements, à la juste valeur	1 632 180 \$	2 780 834 \$	- \$	4 413 014 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Subventions gouvernementales

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 9,6 %						Fédérales – 9,6 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	595	584	Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	1 196	1 237	1 195
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	698	688	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	1 170	1 208	1 155
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 272	1 249	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	1 565	1 641	1 620
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 818	6 804	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	1 268	1 350	1 328
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	512	487	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	1 800	1 795	1 796
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	1 398	1 475	1 478	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	1 800	1 941	1 924
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 295	1 217	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	958	1 001	987
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	868	849	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	1 945	2 020	2 020
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	6 017	6 318	6 020	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	1 917	2 083	2 088
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 506	6 288	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	1 692	1 700	1 702
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	1 045	1 061	1 057	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	1 800	1 780	1 784
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	2 458	2 616	2 624	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	738	783	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	878	813	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	882	913	859
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	4 660	5 121	4 981	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	1 381	1 533	1 452
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	471	537	532
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	579	509	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	3 471	3 659	3 688
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	832	733	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	1 800	1 761	1 765
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	682	746	698	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	1 200	1 910	1 807
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 831	1 948	1 896	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	222	361	333
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	529	472	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	1 250	1 926	1 750
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	1 915	1 913	1 913	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	506	762	739
Gouvernement du Canada	–	26 nov. 2020	6 375	6 372	6 372	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	2 066	2 812	2 822
Gouvernement du Canada	–	10 déc. 2020	7 000	6 997	6 997	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	1 970	2 349	2 418
Gouvernement du Canada	–	7 janv. 2021	35 730	35 719	35 719	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	800	1 208	948
Gouvernement du Canada	–	21 janv. 2021	175	175	175	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	150	189	176
Gouvernement du Canada	–	4 févr. 2021	525	525	525	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	1 500	2 042	1 801
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} mars 2022	1 732	1 739	1 733	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 ^{er} déc. 2053	100	145	126
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} mai 2022	752	766	768	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	1 350	1 757	1 501
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2022	1 399	1 455	1 449	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	150	207	186
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2022	800	800	799						
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2022	2 390	2 424	2 326						
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	800	800	799						
									143 225	140 495	
						Provinciales – 34,1 %					
						Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	1 925	2 057	1 973
						Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 095	2 052
						Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	8 947	9 537	9 097
						Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	10 716	11 670	11 311
						Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	8 014	8 968	8 454
						Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	1 900	2 127	1 975
						Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	17 668	18 406	18 344
						Province de l'Alberta	3,50	1 ^{er} juin 2031	175	206	185
						Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	1 100	1 356	1 223
						Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	1 150	1 362	1 198
						Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	776	903	794
						Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	1 104	1 239	1 192
						Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	1 821	2 074	1 926

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 34,1 % (suite)						Provinciales – 34,1 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 000	2 194	2 075	Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	147	114
Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 885	3 685	Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 337	1 183
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	4 901	5 395	5 178	Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	350	311
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	1 622	1 849	1 792	Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 150	1 390	1 159
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 464	4 357	Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	10 452	11 275	11 265	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	237	271	231
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 418	4 234	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	95	108	108
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	420	592	516	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 645	3 443
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 932	1 685	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	463	466
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	600	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 155	2 040
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	302	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 546	2 428
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	580	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	264	263	263
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	740	879	851	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 492	2 377
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 519	1 462	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 981	4 744	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 650	1 471
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 403	4 143	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	388	376	383
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	2 949	3 330	3 114	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	1 762	1 878	1 759
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	3 581	3 991	3 948	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	2 370	2 487	2 416
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	839	756	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 859	1 656
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	766	806	801	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 890	2 442
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	725	688	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	500	608	548
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	1 800	2 360	2 005	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	171	204	204
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	685	590	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	795	599
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	119	100	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	9 256	9 675	9 624
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	465	414	Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 546	4 537
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	437	393	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	26 278	28 432	27 093
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	192	159	Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	501	474
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	438	522	507	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	32 427	35 673	33 943
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	47	44	47	Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 587	1 605
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 273	1 217	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	3 232	3 232	3 241
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 859	2 007	1 977						
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 102	1 041						
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 187	2 102						
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	380	430	399	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	494	493	494
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 368	2 571	2 414	FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 073	2 095
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	1 013	1 053	1 047	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 366	3 314
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	566	550	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	328	453	459
Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	804	848	850	FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	896	891
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	550	550	564	FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	752	753
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	551	551	551	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	299	290
CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	969	949	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	110	112	110
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	429	545	532	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	140	144	140
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	4 466	5 848	5 776	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	449	478	485
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	955	975	964	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	590	590	590
Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	300	309	300	Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	1 410	1 442	1 441
Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	1 397	1 446	1 389	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	410	438	410
Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 192	1 253	1 205	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	550	591	595
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	187	187	187	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	575	818	841
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 069	2 045	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	124	179	185
Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	3 729	3 891	3 871	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	335	472	485
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	2 291	2 369	2 331	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	957	974
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	592	565	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	840	1 048	1 111
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	245	301	310	Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	610	632	610
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	2 065	2 259	2 375	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 205	2 086
Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	618	627	Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	833	812	828
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 883	2 004	2 030	H&R REIT	2,92	6 mai 2022	229	230	231
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 475	1 507	H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	141	143	143
Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	2 012	2 085	HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 123	1 132
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	598	665	670	Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	936	963	979
Epcor Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	287	291	287	Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	935	954	1 019
Epcor Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 965	1 949	Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	180	181	180
Epcor Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	840	1 019	1 055	Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 314	2 262
Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	1 479	1 571	1 538	Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	650	647	650
Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	1 013	1 063	1 013	Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	129	170	173
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	963	940	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	2 892	2 960	2 917
Ford Credit Canada Limited	0,89	15 avril 2023	303	303	303	Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 467	7 746	7 441
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	515	515	515	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	260	277	277
						Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	1 000	810	834
						Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	621	595	603
						Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	21	21	21
						Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,6 % (suite)						De sociétés – 24,6 % (suite)					
Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 114	4 397	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	1 000	1 039	1 019
Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	1 403	2 090	2 135	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	600	723	760
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 260	1 245	MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	197	199	197
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	421	407	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	848	971	1 056
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	1 519	1 762	1 687	Metropolitan Life Insurance Company	1,01	27 sept. 2022	1 953	1 964	1 894
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	950	1 105	1 048	Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	1 560	1 733	1 631
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	2 750	3 984	3 788	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	539	543	572
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	715	658	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	598	624	598
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	613	593
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	689	590	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	1 050	1 061	1 050
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 408	2 061	Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 465	2 567	2 457
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 252	2 041	NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	576	662	684
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	463	450	North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	1 351	1 369	1 373
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	735	716	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	200	210	209
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	549	588	544	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	5 052	5 807	5 632
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 596	1 549	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 744	1 822
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 635	1 632	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	1 073	1 045
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	317	345	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	100	138	146
John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	360	370	371	Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	407	475	449
John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	520	517	520	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	285	294	286
Banque Laurentienne du Canada	3,00	12 sept. 2022	536	552	551	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	785	852	841
Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	398	417	418	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 810	1 895	1 817
Liberty Utilities Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	1 840	1 817	1 843	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	642	685	763
Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 714	1 701	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	886	940	887
Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 705	1 667	Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 874	1 831
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	380	454	461	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	255	253
Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 109	2 035	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	240	240
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	483	646	675	Reliance L.P.	2,68	1 ^{er} déc. 2027	225	230	225
Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	566	756	789	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 235	1 275	1 260
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	999	1 303	1 297	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	390	404	399
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	2 592	2 702	2 686						
Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 096	1 113	1 096						
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	2 187	2 298	2 201						
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	1 929	1 983	1 928						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,5 % (suite)				Fonds négociés en bourse – 25,8 % (suite)			
Brookfield Asset Management Inc.	30 182	1 193	1 348	Régime d'épargne collectif	66 555	63 331	
CAE Inc.	22 100	502	469	Régime Avantage CST	1 268 089	1 206 653	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	12 507	1 653	1 220	Régime d'épargne familial	145 450	138 403	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	4 360	1 734	1 093	Régime d'épargne individuel	3 537	3 366	
CCL Industries Inc.	22 715	1 152	1 212				
Groupe CGI inc.	14 617	1 206	1 443				
Constellation Software Inc.	961	1 342	1 425				
Dollarama Inc.	22 800	1 045	1 000				
Empire Company Limited	27 863	1 012	883				
Intact Corporation financière	8 074	1 109	798				
Les Compagnies Loblaw limitée	15 993	1 060	975				
Metro Inc.	26 610	1 651	1 427				
Banque Nationale du Canada	18 925	1 208	1 028				
OpenText Corporation	23 500	1 148	1 315				
Québecor inc.	32 300	997	939				
Restaurant Brands International Inc.	13 300	920	1 030				
Ritchie Brothers Auctioneers	6 559	529	277				
Rogers Communications Inc.	11 200	605	625				
Banque Royale du Canada	17 400	1 619	1 476				
Saputo inc.	9 771	317	397				
Shaw Communications Inc.	26 600	583	601				
Telus Corporation	29 446	670	675				
Thomson Reuters Corporation	12 300	1 272	1 171				
Groupe TMX limitée	10 500	1 357	1 378				
Toromont Industries Ltd.	20 896	1 731	1 094				
La Banque Toronto-Dominion	24 694	1 450	1 507				
Waste Connections, Inc.	7 100	937	913				
Wipak Ltd.	22 600	929	1 019				
		67 727	65 521				
Fonds négociés en bourse – 25,8 %				Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
FINB BMO MSCI EAFE	3 521 840	60 855	63 402	Plan II		1	1
FINB BMO MSCI marchés émergents	730 690	15 688	13 805	Plan traditionnel		11	11
FINB BMO S&P 500	1 307 200	62 667	48 444	Régime d'épargne collectif		77	77
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	599 646	16 466	15 118	Régime Avantage CST		1 472	1 472
iShares Core S&P U.S. ETF	3 840 601	125 700	97 395	Régime d'épargne familial		169	169
iShares Global Infrastructure Index ETF	939 723	22 591	25 148	Régime d'épargne individuel		4	4
iShares Global Real Estate Index ETF	808 019	20 831	25 641				
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 123 581	61 053	62 436				
		385 851	351 389				
						1 734	1 734
Total des actions – 30,3 %		453 578	416 910				
Total des placements – 99,9 %		1 494 344	1 421 946				
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,1 %		1 734	1 734				
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		1 496 078	1 423 680				
Total de la répartition des placements							
Plan II		858	816				
Plan traditionnel		9 855	9 377				

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Provinciales – 0,1 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	123	147	146
				147	146
De sociétés – 29,6 %					
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	257	266	257
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	171	245	235
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	518	828	800
Apple Inc.	2,51	19 août 2024	269	285	269
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	1 097	1 211	1 091
Banque de Montréal	4,30	26 nov. 2080	344	347	344
Bankers Hall L.P.	4,38	20 nov. 2023	256	268	267
Bell Canada	–	15 mai 2034	496	297	272
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	1 246	637	673
Cogeco inc.	4,93	14 févr. 2022	370	388	386
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	180	262	235
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avril 2050	191	221	191
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	1 149	1 257	1 082
EUROFIMA – obligations feuille d'érable	4,55	30 mars 2027	212	253	237
Société de financement GE Capital Canada	4,60	26 janv. 2022	135	140	137
Société de financement GE Capital Canada	0,87	15 févr. 2022	866	856	796
Société de financement GE Capital Canada	1,73	6 févr. 2023	147	148	141
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	404	436	387
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	1 004	1 237	1 221
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	115	160	145
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	204	190
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	785	788	785
Honda Canada Finance Inc.	0,90	13 sept. 2021	719	720	717
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	503	535	500
Les Compagnies Loblaw limitée	–	7 juin 2027	552	450	418
Les Compagnies Loblaw limitée	–	23 nov. 2027	174	143	129
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	173	231	214
McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	737	781	737
Molson Coors International L.P.	3,44	15 juill. 2026	360	380	381
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	548	659	689
NAV Canada	7,40	1 ^{er} juin 2027	72	98	99
NAV Canada	3,29	30 mars 2048	160	177	144
NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	332	344	332
North Battleford Power L.P.	4,96	31 déc. 2032	755	903	872
Nova Gas Transmission Ltd.	9,90	16 déc. 2024	109	144	167
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	916	1 141	1 056
Pembina Pipeline Corporation	3,62	3 avril 2029	46	49	46
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	392	410	392
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	742	794	773

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 29,6 % (suite)					
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29	31 janv. 2044	828	1 202	1 051
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	564	627	564
Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	698	717	704
Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	973	1 345	983
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	451	343	302
La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	41	53	50
Suncor Énergie Inc.	3,10	24 mai 2029	245	252	261
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	742	856	741
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	376	395	376
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	651	680	651
TransCanada Pipelines Limited	8,29	5 févr. 2026	214	278	283
TransCanada Pipelines Limited	3,80	5 avril 2027	700	772	699
TransCanada Pipelines Limited	6,28	26 mai 2028	327	417	407
TransCanada Pipelines Limited	6,89	7 août 2028	117	153	146
TransCanada Pipelines Limited	4,33	16 sept. 2047	79	83	61
University Health Network	5,64	8 déc. 2022	753	776	859
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	1 045	1 353	1 110
VW Credit Canada Inc.	1,19	27 sept. 2021	135	135	134
Walt Disney Company	2,76	7 oct. 2024	1 089	1 154	1 086
Walt Disney Company	3,06	30 mars 2027	754	816	763
				31 100	29 038
Total des placements à revenu fixe – 29,7 %				31 247	29 184
Fonds communs d'actions – 70,1 %					
Fonds d'actions mondiales CC&L			3 325 649	73 711	76 669
Total des actions – 70,1 %				73 711	76 669
Total des placements – 99,8 %				104 958	105 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,2 %				236	236
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				105 194	106 089
Total de la répartition des placements					
Régime d'épargne collectif				15 477	14 572
Régime Avantage CST				89 481	91 281
				104 958	105 853
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
Régime d'épargne collectif				28	28
Régime Avantage CST				208	208
				236	236

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe III du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Provinciales – 0,2 %						De sociétés – 19,5 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	10,65	19 juin 2021	– \$	21	28	Les Compagnies Loblaw limitée	6,05	9 juin 2034	176	231	194
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	– \$	134	138	Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	142	185	171
				155	166	Magna International Inc.	3,10	15 déc. 2022	332	345	338
						La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	150	156	156
						McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	94	100	94
						Molson Coors International L.P.	3,44	15 juill. 2026	70	74	74
						NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	210	252	264
						NAV Canada	7,40	1 ^{er} juin 2027	34	46	47
						NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	165	171	165
						North Battleford Power L.P.	4,96	31 déc. 2032	566	677	655
						Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	202	251	232
						Pembina Pipeline Corporation	3,62	3 avril 2029	21	23	21
						Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	222	232	222
						Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	346	370	365
						Plenary Properties LTAP L.P.	6,29	31 janv. 2044	384	557	487
						Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	278	309	278
						Banque Royale du Canada	1,65	15 juill. 2021	122	123	123
						Banque Royale du Canada	1,97	2 mars 2022	112	114	114
						Banque Royale du Canada	2,00	21 mars 2022	134	137	136
						Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	200	206	202
						Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	445	615	500
						Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	194	148	142
						Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	367	424	367
						Suncor Énergie Inc.	4,34	13 sept. 2046	100	103	106
						Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	186	195	186
						La Banque Toronto-Dominion	1,99	23 mars 2022	275	281	280
						Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	323	338	323
						TransCanada Pipelines Limited	8,29	5 févr. 2026	118	153	158
						TransCanada Pipelines Limited	3,80	5 avril 2027	324	357	323
						TransCanada Pipelines Limited	6,28	26 mai 2028	8	10	10
						TransCanada Pipelines Limited	6,89	7 août 2028	29	38	36
						TransCanada Pipelines Limited	4,35	6 juin 2046	151	160	124
						TransCanada Pipelines Limited	4,33	16 sept. 2047	221	233	171
						University Health Network	5,64	8 déc. 2022	86	88	98
						Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	72	94	77
						VW Credit Canada Inc.	1,19	27 sept. 2021	66	66	65
						Walt Disney Company	2,76	7 oct. 2024	708	750	707
						Walt Disney Company	3,06	30 mars 2027	152	164	155
						WTH Car Rental ULC	2,78	22 juill. 2024	95	98	96

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

Annexe III du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (suite)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 19,5 % (suite)					
				15 976	14 947
Total des placements à revenu fixe – 19,7 %				16 131	15 113

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds communs d'actions – 79,9 %			
Fonds d'actions mondiales CC&L	2 959 345	65 592	68 312
Total des actions – 79,9 %		65 592	68 312
Total des placements – 99,6 %		81 723	83 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,4 %		329	329
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		82 052	83 754
Total de la répartition des placements			
Régime Avantage CST		81 723	83 425
		81 723	83 425
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Régime Avantage CST		329	329
		329	329

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.